

LETTRE DES AMIS n° 165

* FERMETURE ANNUELLE DES ARCHIVES

1) Les Archives de la Haute-Garonne seront fermées au public du **jeudi 1^{er} juillet** au **vendredi 16 juillet inclus**.

Réouverture : le **lundi 19 juillet**.

2) Les Archives municipales de Toulouse seront fermées au public du **mercredi 14 juillet** au **vendredi 30 juillet inclus**.

Réouverture : le **lundi 2 août**.

La prochaine "Lettre des Amis" et la prochaine "Petite Bibliothèque" paraîtront en **septembre**.

* DATES À RETENIR

• Rappel :

Samedi 12 juin, à 9 h 30, aux Archives départementales, étude de documents concernant les **impôts royaux : capitation, vingtième, gabelle** etc... avec la participation active de tous (**débutants et confirmés**).

Association

Les amis des archives

de la Haute-Garonne

*
* *

Mardi 15 juin, à 17 h 30, aux Archives municipales de Toulouse, dernier cours de paléographie animé par M. **François Bordes**, Directeur des Archives municipales de Toulouse, destiné aux **lecteurs confirmés**.



* EXPOSITIONS

1) L'exposition "**Un archéologue commingeois : Georges Fouet (1922-1993)**" est présentée à l'**Antenne des Archives départementales de la Haute-Garonne à Saint-Gaudens**, 7 av. du Général Leclerc - 31800 Saint-Gaudens.

Elle est ouverte au public du **26 juin au 1^{er} octobre**, tous les jours sauf le samedi et le dimanche de 9 h à midi et de 14 h à 17 h.

2) Dans le cadre des relations privilégiées que les **Archives municipales de Toulouse** entretiennent avec l'**Ecole d'Architecture**, une **exposition des travaux d'élèves de 2^e année** permettra aux personnes intéressées par l'histoire urbaine de Toulouse de découvrir l'évolution de certains quartiers (boulevards, Saint-Aubin, Saint-Etienne, allées Jules-Guesde, Saint-Cyprien). Cette réalisation fournira également aux visiteurs l'occasion de voir ou de revoir quelques-uns des plus anciens plans de Toulouse.

Aux **Archives municipales**, du **14 juin au 30 juillet** ; du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

* VIENT DE PARAÎTRE

Le 37^e ouvrage de la collection "**Mémoires des Pays d'Oc**" vient de paraître. Il s'agit de **Paul-Benoît Barthe, le solitaire** de notre ami **Gérard Dessolle** qui retrace la carrière d'un prêtre toulousain devenu, pendant la Révolution, évêque constitutionnel du Gers.

Il est vendu **au prix de 95 F + 30 F de frais d'envoi**. Pour vous le procurer, il suffit de garnir le bon de commande figurant dans la Lettre et de nous l'adresser accompagné du titre de paiement.

* APPEL AUX AMIS

A vos photos !

Les **Archives municipales de Toulouse** préparent actuellement leur prochaine grande exposition d'automne. Le thème en sera **les relations entre la ville et la photographie au 19^e siècle**. Deux axes principaux seront développés : d'une part la ville comme décor ou comme objet principal de l'image, et d'autre part les citoyens photographiés dans la ville (en groupe ou individuellement). Si vous possédez des clichés, même anodins, qui puissent être datés du 19^e siècle et qui représentent des vues de Toulouse ou de Toulousains, n'hésitez pas à contacter les Archives municipales (2 rue des Archives - 31500 Toulouse. Tél. 05.61.61.63.33). Merci d'avance.

* POUR INFORMATION

1) **Louis Latour**, Bibliothécaire-Archiviste à la Société archéologique du Midi de la France nous signale qu'il ouvre, **tous les mardis après-midi, à partir de 14 h sauf pendant les vacances scolaires, la bibliothèque de la S.A.M.F.** à l'intention des étudiants et des chercheurs. Rappelons que cette bibliothèque est située à l'Hôtel d'Assézat, place d'Assézat - 31000 Toulouse.

Il nous prie, par ailleurs, de vous communiquer la **liste des Mémoires de la S.A.M.F. encore disponibles** afin que vous puissiez éventuellement vous les procurer (feuille orange jointe à la Lettre).

2) **Le samedi 19 juin prochain, à 10 h 30, au Cercle généalogique de Languedoc**, 18, rue de la Tannerie - 31400 Toulouse, conférence de **Jean-Louis Déga** consacrée à "La vie prodigieuse de Bernard-François Balssa" (Le père d'Honoré de Balzac).

3) **M. Pierre Léoutre** nous prie de vous signaler qu'il a créé avec l'aide très active de **M. Christian Humbert** un site consacré à la "Société archéologique du Gers" en liaison avec notre Association. **Voici le code permettant d'accéder au site et son adresse U.R.L. :** (<http://perso.wanadoo.fr/pierre-leoutre/>).

On peut également y accéder en tapant les mots-clefs comme "Société Archéologique du Gers" sur des moteurs de recherche. Si des adhérents de notre Association souhaitent y faire part de leurs activités, il leur suffit de faire parvenir à M. Pierre Léoutre leurs informations, qui ne doivent, en aucun cas, faire double emploi avec celles qui figurent sur **le site de M. Christian Humbert**.

* LES TRAVAUX DES AMIS

1) Notre ami **Guy-Pierre Souverville**, Président de la Société d'Etudes et de Recherches du Nébouzan nous a fait parvenir le **numéro de l'année 1998 de la Revue de la S.E.R.N.** On y relève comme d'habitude de très nombreux articles fort intéressants.

Par ailleurs, **Guy-Pierre Souverville** est l'auteur d'un ouvrage tout à fait remarquable consacré à "la Commanderie de Boudrac" dont nous vous recommandons tout particulièrement la lecture. Le texte est clair, précis, abondamment illustré et témoigne de la grande érudition de l'auteur.

2) Nous avons reçu aussi de nos amis M.-T. et J. **Guillemot** un ouvrage consacré à **l'histoire de Saint-Sauvy pendant la période révolutionnaire**.

De très nombreux documents fort bien choisis et fort bien analysés illustrent parfaitement la vie de cette petite commune du Gers pendant la Révolution.

L'ouvrage vient tout naturellement compléter la série déjà longue des ouvrages publiés par nos amis dans la collection "**Saint-Sauvy et son temps**".

3) Voici quelques mois notre Association a publié l'ouvrage de **Roger Gau : Jean, classe 1915** qui raconte la vie d'un jeune soldat toulousain, mort, à la fleur de l'âge, pendant la guerre de 1914-1918, en octobre 1915 (ouvrage réalisé à partir de "**lettres volées à l'oubli**").

Nos amies de l'"**Association de graphologie de Midi-Pyrénées**", grâce aux lettres qui leur ont été communiquées, ont analysé l'évolution de l'écriture du jeune soldat du mois d'octobre 1914, date de son incorporation à Périgueux jusqu'au 3 octobre 1915, veille de sa mort sur le front d'Artois. Les remarques pertinentes qu'elles ont faites ont été publiées dans le bulletin du mois de mars 99 de l'Association "**A plume déliée**" dont nous vous recommandons tout particulièrement la lecture.

Rappelons que l'**Association de Graphologie Midi-Pyrénées** est présidée par notre amie **Marie-Pascale Lescat** et que son siège social est 1 bd d'Arcole - 31000 Toulouse. Tél. 05.61.21.45.31.

4) Le numéro du 1^{er} trimestre 99 de la Revue de l'**Association "Savès-Patrimoine"** vient de paraître. Comme à l'accoutumée nous relevons de fort intéressants articles notamment ceux de M. **Guy Bergès**, Président de l'Association et de M. **Henri-Louis Petit**.

* TRIBUNE D'EXPRESSION LOCALE

Commingeois, vous avez la parole !

Le **LII^e Congrès** de la Fédération des Sociétés Académiques et Savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne se déroulera à **Saint-Gaudens** au Lycée Bagatelle, 114, avenue François Mitterrand les **25-26 et 27 juin prochains**.

Thème retenu pour les communications : "Les hommes et leur patrimoine en Comminges. Identités, Espaces, Cultures, Aménagement du territoire".

Le **Bulletin d'inscription** ainsi que le **programme détaillé des activités** vous est adressé avec cette lettre.

Rappelons que pendant la durée du Congrès **Geneviève Moulin**, membre de notre C.A. tiendra un stand où elle présentera nos publications.

*** RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE n° 160**

Nous remercions bien vivement MM. **Christian Cau, Jean Fauré, Robert Mosnier, Jacques Sicart** qui nous ont fait parvenir des informations très précises et très complètes concernant la vie et la carrière du **général Jean-Pierre Doumerc** que nous vous communiquons :

Doumerc (Jean-Pierre, comte), général de cavalerie, né à Montauban (Tarn-et-Garonne) le 7 octobre 1767, mort à Paris le 29 mars 1847. Engagé volontaire au régiment Dauphin-dragons, 23 décembre 1783 ; obtint son congé, 3 janvier 1788 ; sous-lieutenant au 4^e chasseurs à cheval (ci-devant chasseurs de Franche-Comté), 15 septembre 1791 ; lieutenant, 17 septembre 1792 ; servit à l'armée des Alpes, 1792 ; à l'armée du Rhin, 1793-1794 ; aide de camp du général Pichegru, 4 décembre 1793 ; à l'armée du Nord, 1794-1795 ; chef d'escadrons, 25 septembre 1794 ; passé au 11^e régiment de cavalerie, 8 novembre ; passé au 4^e régiment de chasseurs à cheval, 7 décembre 1795 ; à l'armée du Rhin, 1795-1796 ; chef d'escadrons surnuméraire à la nouvelle organisation des corps, 5 mars 1796 ; chef d'escadrons en pied audit régiment (4^e chasseurs à cheval), 5 mars 1797 ; à l'armée d'Italie, 1797 ; à l'armée d'Angleterre, 1798-1799 ; chef de brigade, 3 septembre 1799 ; au 9^e régiment de cavalerie (devenu en 1803 9^e cuirassiers) à l'armée du Rhin, 1800-1801 ; dans les Vosges, 1804 ; division Nansouty, août 1805 ; à la Grande Armée, septembre 1805-12 octobre 1808 ; servit à Austerlitz, 2 décembre 1805 ; à la 3^e brigade (La Houssaye) de la division Nansouty, 4 octobre 1806 ; servit en Prusse et Pologne, 1806-1807 ; général de brigade et employé à la division Grouchy de la réserve de cavalerie de la Grande Armée, 31 décembre 1806 ; commandant la 2^e brigade de cuirassiers au 1^{er} avril 1807 ; servit à Friedland, 14 juin ; baron de l'Empire, 2 août 1808 ; à l'armée d'Allemagne, 12 octobre ; commandant la 2^e brigade (2^e et 9^e cuirassiers) de la division Nansouty au 1^{er} janvier 1809 ; inspecteur des dépôts de cavalerie de la 5^e division militaire, 31 mars 1810 ; commandant provisoirement la 1^{ère} division de grosse cavalerie à l'armée d'Allemagne, 4 septembre ; général de division et nommé le même jour commandant la 3^e division de cuirassiers à Erfurt, 30 novembre 1811 ; au 3^e Corps de cavalerie de l'armée d'Allemagne, 10 janvier 1812 ; détaché au 2^e Corps sous Oudinot en mai 1812 ; servit à Polotsk et se signala à la Bérésina, 28 novembre ; commandant la 3^e division de cuirassiers au 1^{er} Corps de cavalerie sous La Tour-Maubourg en Allemagne, 15 février 1813 ; commandant la 3^e division de grosse cavalerie au 1^{er} Corps de cavalerie sous Murat en Saxe, 15 août ; servit à Dresde, 26-27 août ; en Champagne, 1814 ; commandant la division formée du 1^{er} Corps de cavalerie, 3 janvier 1814 ; servit à la Rothière, 1^{er} février, à Vauchamps, 14 février ; à Lizy-sur-Ourcq, 1^{er} mars ; à Neuilly-Saint-Front, 3 mars ; membre d'une commission formée à Paris pour l'exécution de la convention du 23 avril 1814, entre la France et les puissances alliées, 9 mai ; inspecteur général de cavalerie pour 1814 dans les 9^e et 10^e divisions militaires, mai 1814 ; chevalier de Saint-Louis, 1^{er} juin 1814 ; inspecteur général de cavalerie pour 1815 dans la 3^e division militaire, 30 décembre ; membre de la commission chargée de l'examen des nominations faites par le gouvernement royal, 20 avril 1815 ; chargé de réunir à Saint-Denis un corps de cavalerie formé par divers détachements, 23 juin ; mis en non-activité, 1^{er} septembre 1815 ; compris comme disponible dans le cadre de l'état-major général, 30 décembre 1818 ; admis à la retraite pour ancienneté de services, 1^{er} janvier 1825 ; relevé de sa retraite et nommé commandant de la 18^e division militaire, 7 août 1830 ; compris en cette qualité dans le cadre de l'état-major général, 7 février 1831 ; grand'croix de la Légion d'honneur,

4 mai 1832 ; réadmis à la retraite par ordonnance royale du 11 mai 1833. Le nom du général Doumerc est inscrit au côté Nord de l'Arc de Triomphe de l'Etoile.

Sources utilisées :

- Georges Six, *Dictionnaire biographique des généraux et amiraux français de la Révolution et de l'Empire*, Paris, Saffroy, 1934.

- M.-C. Mullié, *Biographie des célébrités militaires des armées de terre et de mer de 1789 à 1850*, Paris, Poignavant, s.d. (1851).

* AVIS DE RECHERCHE n° 164

Un de nos amis souhaiterait connaître **les cotes des rôles de capitation de 1695 des communautés du diocèse de Rieux** déposés aux Archives de la Haute-Garonne.

Qui pourrait le renseigner ?

* AVIS DE RECHERCHE n° 165

Relevé sur un rôle de taille :

"Rolle de la taille royale mandée imposés la présente année 1718 suivant le mande... contenant la somme de 4028 Lv 1 sol dont a été distrait la somme de 28 Lv 13 sols pour le revenu de **10 belugues affranchies...**".

Qu'étaient ces bélugues affranchies ?

* EN PARCOURANT LES LIVRES D'ESTIMES, COMPOIX ou CADASTRES (suite)

Livres terriers, cadastres et autres documents fonciers

Quels documents ?

Quels sont les documents qui nous permettent d'étudier les propriétés foncières et plus généralement l'évolution de la topographie de nos villes et villages ?

En voici une liste non exhaustive :

- * les documents C 1543 et C 1544 des A.D.H.G.
- * les livres terriers
- * les séries plans anciens - PA - et plans géométriques - PG - des A.D.H.G.
- * les cadastres et leurs documents annexes
- * les relevés des impôts du vingtième
- * les relevés des dîmes

- * des documents relatifs aux impôts seigneuriaux - liève ou autres
- * des documents divers.

Les documents C 1543 et C 1544 des A.D.H.G.

Ces deux documents datent en gros de 1557 et donnent pour beaucoup de villages et villes du diocèse de Toulouse les surfaces totales des terres nobles et des terres roturières ainsi que la répartition de ces dernières en terres bonne, médiocre (moyenne) et infirme. A la fin du document C 1543 on trouve la définition des unités de mesure (mais bien sûr pas leurs équivalents métriques).

Les livres terriers

Ainsi que dit précédemment, ils donnent, par propriétaires, la liste des parcelles avec leur surface, leur(s) culture(s) et leurs confronts. On y trouve souvent aussi de nombreux toponymes qui ont parfois disparu depuis lors.

Les séries plans anciens - PA - et plans géométriques - PG - des A.D.H.G.

Certains de ces plans apportent des renseignements très intéressants, en particulier ceux du gardiage de Toulouse. Le plan PA 68 datant de 1571 est le seul sur lequel figurent les chemins traversant la forêt de Laramet. Les plans anciens du gardiage sont, pour moi, des brouillons de plans cadastraux géométriques.

Les cadastres et leurs documents annexes

Leur présentation a varié avec le temps :

- 1 - jusqu'au début du 18ème siècle les indications - propriétaire, culture(s), surface - sont portées directement sur le dessin de la parcelle ;
- 2 - ensuite, ces indications sont rassemblées en listes séparées qui entourent le plan de la section cadastrale,
- 3 - les cadastres dit de Napoléon, ne comportent plus aucune indication - sauf le numéro de parcelle. Les informations sont regroupées dans des documents annexes, matrice cadastrale et livres de mutations.

Les relevés des impôts du vingtième

Ils donnent la liste des propriétaires avec les surfaces correspondant à chaque type de culture : prés, vignes, blé, seigle, avoine, bois, bouzigue (friche) etc.

Cependant l'information peut être tronquée. Pour de grandes propriétés les documents indiquent le revenu global et non les surfaces des différentes cultures. Par ailleurs ces relevés peuvent ne pas être complets, ainsi le relevé de 1750 pour Tournefeuille ne comporte que 60 maisons alors qu'un document légèrement antérieur en donne le double.

Les relevés des dîmes

Ils peuvent être trouvés dans les séries concernant les biens du clergé et en particulier dans la série D qui comprend les collèges universitaires. Dans les archives du collège Saint-Martial se trouve un relevé de la dîme du vin de Tournefeuille, datée de 1682, qui apporte des informations intéressantes pour l'étude de l'évolution du vignoble.

Les documents relatifs aux impôts seigneuriaux - liève ou autres

Ces documents sont moins généraux que les précédents, mais ils apportent des informations complémentaires permettant des recoupements. Ils sont utiles pour évaluer le montant des impôts payés par la population.

Documents divers

Pour Tournefeuille on trouve par exemple :

- ADHG C 838 : liste des propriétés déclarées abandonnées ; elle représente 427 arpents soit 25 % de la superficie de la commune. Suite à l'hiver tragique de 1709, le roi exempta d'impôts les repreneurs de terres en friche. Les tournefeullais ont cru pouvoir ainsi bénéficier de cette exemption. Après contrôle, le subdélégué constate que seuls 6 arpents sont réellement abandonnés.
- ADHG C 905 : liste des propriétaires touchés par le redressement du grand chemin de Toulouse à Tournefeuille et Plaisance.

Critique des documents

Comme souvent ces documents ne sont pas parfaits et doivent donc être soumis à la critique.

Il faut contrôler la surface totale : ainsi le livre terrier de 1601 de Tournefeuille affiche par rapport aux documents de 1557 et aux cadastres postérieurs, un déficit de 3 % qui ne correspond nullement aux terres nobles.

Il est intéressant de comparer les surfaces des divers cadastres sections par sections : l'addition à la main des surfaces de 100 ou 200 parcelles peut comporter des erreurs, surtout avec les anciennes mesures.

Exploitation des documents

Restitution d'un plan cadastral vraisemblable

Ce problème a été traité dans "Tournefeuille au XVIe siècle - du livre terrier à l'histoire" édité par notre association.

La restitution se base sur le réseau routier actuel en tenant compte autant que possible des redressements de chemins effectués à la fin du 18e siècle et des modifications des cours d'eau.

Etude de la propriété foncière

Les propriétés classées par surfaces croissantes ou décroissantes sont réparties en groupes limités par des nombres d'hectares, par exemple 1, 2, 5, 10, 20, 50, 100... On

peut alors, en utilisant plusieurs documents de dates différentes étudier l'évolution de la propriété foncière : disparition momentanée de la moyenne propriété, accroissement de la petite propriété...

Ce même classement par tranches de surface permet de mettre en parallèle le pourcentage de surface totale communale correspondant à chaque tranche avec le pourcentage des propriétaires détenant cette tranche - ainsi en 1601 à Tournefeuille les propriétés de 20 à 50 ha totalisent 27 % du territoire de la commune et sont possédées par 7 % des propriétaires.

On peut aussi répartir les propriétés par groupes sociaux : seigneurs, parlementaires toulousains, bourgeois de Toulouse, institutions religieuses, habitants de villages voisins, habitants du village lui-même.

Etude de la répartition par cultures

Quand on dit "Dans tel village, il y avait des vignes partout", c'est vraisemblable ! Mais il est souhaitable de savoir à quelle date ? et dans quelle proportion ?

A Tournefeuille la vigne couvre 8 % du territoire en 1601, 15 % en 1682, 22 % en 1750 et 40 % à la fin du 18^e siècle.

Nos documents permettent un classement en terres labourables, vignes, prés, jardins, bois, bouzigues (friches). Cependant les livres terriers et les plus anciens cadastres posent problème. Certaines parcelles comportent deux cultures, d'autres regroupent d'un seul tenant borde, patus, jardin, pré, vigne et terre labourable, par exemple.

La résolution de ces problèmes a été évoquée dans "Tournefeuille en 1600", pages 39 à 64 et "Du Couserans au Gave de Pau - Tradition et Renouveau", actes du X^Le Congrès d'Etudes Régionales, tenu à Saint-Girons en juin 1985 par la Fédération des Sociétés Académiques et Savantes.

Etude de la toponymie

Les documents anciens, et pas uniquement les documents fonciers, permettent de retrouver les anciens noms de lieux-dits. Certains se sont perpétués jusqu'à nous, d'autres se sont perdus et ont été remplacés par des nouveaux.

Ainsi à Tournefeuille,

- Saint-Paul, la Paderne, Belbèze existent depuis le 16^e siècle, sinon avant
- Valette est le nom du propriétaire de 1600,
- Payn a remplacé au 17^e siècle Jacquet qui existait en 1600,
- Sabanac trouvé seulement en 1600, nous indique l'existence vraisemblable d'un domaine gallo-romain,
- le bois de la Salle mentionné dans un acte du début du 16^e siècle, a déjà disparu en 1600. Il nous révèle l'existence sur la colline d'une salle ou château primitif.

Utilisation des micro-ordinateurs

Les logiciels de banques de données comme, par exemple EXEL, simplifient les études ci-dessus.

Leur utilisation demande une normalisation des données introduites dans le "micro". La saisie des données est assez longue et fastidieuse, mais ensuite quel gain de temps et quelle facilité. Le classement alphabétique des propriétaires ne prend que quelques secondes. La transformation des arpents et sous-multiples en hectares pour l'ensemble des terrains est presque aussi rapide, une fois rentrée la formule adéquate. Bien entendu le micro ne résout pas automatiquement tous les problèmes, comme par exemple ceux

des parcelles de "bi-cultures" ou de cultures multiples. C'est cependant un outil performant agréable à utiliser.

Je vais étudier l'utilisation de logiciel tel que Photoshop pour réaliser des cartes thématiques à partir des cadastres anciens souvent déformés par rapport à la réalité. Je vous ferai part plus tard de mes résultats.

Jean ROUSSEAU*

(à suivre)

* LES BIENS DES DAMES DE FOURQUEVAUX (suite)

Dans la Lettre des Amis n° 138, Charles Remaury a cité un paragraphe d'un ouvrage de Monseigneur Clément Tournier que je reproduis :

"Or, dans la même rue de l'Orme-Sec, n° 12, l'immeuble de l'ancienne institution pour jeunes filles riches de Dames de Fourquevaux se trouvait grevé d'hypothèques, par suite de plusieurs legs très onéreux de la dernière propriétaire, Mlle Marie-Angélique Félicité Hélène de Beccarie de Pavie de Fourquevaux, et dont l'héritier testamentaire était Marie Joseph Colombe Raymond Henri Denis de Beccarie de Pavie, marquis de Fourquevaux, son neveu".

Monseigneur a raison, à un détail près : le marquis n'a pas hérité de l'immeuble en question. J'en veux pour preuve la disposition testamentaire de la Demoiselle de Fourquevaux qui décède le 13 novembre 1810 :

"Je donne et lègue à Mademoiselle Henriette Thérèse Sicre, en considération de l'amitié que j'ai pour elle et des services qu'elle m'a rendus et à ma famille la maison que j'habite confrontant du levant la maison que j'ai vendue dans le temps à Monsieur Audounet et qui est possédée maintenant par Monsieur Darnis, je donne et lègue aussi à ladite Demoiselle la petite maison que j'ai achetée dans le temps au sieur Aurignac, l'une et l'autre maisons contiguës et sises dans la rue des ci-devant Cordeliers sous les numéros neuf et dix de la section septième, la dernière desdites maisons confrontant du couchant les héritiers de feu Espagnol, boulanger, et de plus je donne et lègue à ladite Demoiselle Henriette Thérèse Sicre tous mes meubles meublants, garde-robe, linge de toute espèce, argenterie, bijoux, bibliothèque et généralement tous mes effets mobiliers qui se trouveront à ma mort dans ladite maison que j'habite pour jouir et disposer tant des deux dites maisons que de tous mes effets mobiliers en toute propriété". (Extrait du testament reçu par maître Amilhau, notaire, le 12 novembre 1810. A.D.H.G. 3 E 27408 n° 181).

Passons sur les problèmes de droit soulevés par la confiscation des biens de la *Congrégation* des Dames de Fourquevaux, pour n'en retenir qu'un : la Demoiselle de Fourquevaux avait-elle des biens propres dont elle pouvait disposer ?

* Rappelons que notre ami Jean Rousseau est l'auteur d'un ouvrage intitulé : "Tournefeuille au XVIe s. Du livre terrier à l'histoire" publié voici quelques années par notre Association dans la série "Mémoires des Pays d'Oc".

La réponse se trouve dans l'ordonnance rendue par Jean Baptiste Laurent, juge au tribunal civil de première instance, le 8 août 1822, en audience publique de la Chambre des Criées :

"La Demoiselle Sicre décéda, laissant pour son héritière Marie Antoinette Dolmières de la Touzeilles, fille majeure, habitante de Toulouse, héritière bénéficiaire de ladite Demoiselle Sicre. Le sieur Virebent, ingénieur, la Demoiselle Bonnet et autres créanciers demandèrent à intervenir dans l'instance dont s'agit.

D'autre part, le marquis de Catelan, pair de France, le Sieur Dolive et autres demandèrent aussi à intervenir dans ladite instance comme créanciers de ladite Demoiselle de Fourquevaux. Le Sieur Guillaume Dufaut, prêtre, forma aussi une demande en intervention dans ladite instance. Tous se présentèrent afin de veiller à la conservation de leur droit. Les interventions des créanciers furent reçues par jugement du tribunal.

Chaque partie ayant pris ses conclusions, le tribunal ... a déclaré et déclare que les deux maisons situées à Toulouse et léguées à la Demoiselle Thérèse Henriette Sicre, aujourd'hui représentée par la Demoiselle de la Touzeilles son héritière, par le testament de la Demoiselle Beccarie Pavie de Fourquevaux, retenu par Amilhau, notaire à Toulouse le 12 novembre 1810, enregistré à Toulouse le 22 du même mois et toute autre propriété qui se trouve encore sous la main de la Régie des Domaines, ..., n'ont jamais fait partie de la Congrégation Fourquevaux, et qu'ils n'ont point au contraire cessé de faire partie des biens personnels de la Demoiselle Pavie de Fourquevaux. En conséquence, a ordonné et ordonne que la Régie des Domaines représentée au procès par Monsieur le préfet de la Haute-Garonne, fera le délaissement des dites deux maisons à la Demoiselle de la Touzeilles ... avec restitution des fruits depuis l'indue perception envers la Demoiselle de la Touzeilles ..., réserve aux créanciers de la Demoiselle Pavie de Fourquevaux leurs droits et actions personnels et hypothécaires...".

La Régie des Domaines fait appel de ce jugement puis se désiste. "En conséquence le désistement fut fait en sorte que le jugement du 10 août 1821 a acquis l'autorité de la chose souverainement jugée".

Gilbert Floutard nous a expliqué (Lettre des Amis n° 136) que les biens des Dames de Fourquevaux ont été confisqués en application de la loi du 18 août 1792, vendus pour partie comme biens nationaux puis restitués en vertu d'un décret de la Convention du 29 fructidor an III. Les acquéreurs ne se sont pas tenus pour battus et ont contesté cette restitution. Finalement, le Conseil des Anciens rapporte le décret du 29 fructidor an III et, au nom de la séparation des pouvoirs, renvoie les parties devant les tribunaux (séance du 28 fructidor an IV).

De ce fait les biens sont mis sous séquestre et administrés par la Régie des Domaines. Il revient à un tribunal de décider de la propriété des biens et il va de soi que la Régie soit partie prenante.

Il est normal également que les nombreux créanciers de Mademoiselle de Fourquevaux ou leurs ayants droit se manifestent. Elle en énumère vingt six dans son testament parmi lesquels de Catelan, avocat général au Parlement de Toulouse (pour une somme de 18 000 F), l'abbé d'Olive, chanoine de Saint-Sernin (18 550 F), Vireben, ingénieur de la ville (3 000 F), mademoiselle Bonnet, héritière de son père, avocat au Parlement (3 500 F), et l'abbé Dufaut, chanoine d'Agen (1 500 F). Tous essaient de

rentrer dans leurs fonds à l'occasion de la vente d'un bien propre de la défunte.

Selon Monseigneur Clément Tournier l'immeuble fut acquis sur adjudication ; la transaction n'a donc pas fait l'objet d'un acte notarié. Par contre la donation entre vifs du 10 juillet 1826 a été consignée par le notaire Amilhau et son acte précise sans doute les origines de la propriété. Je ne l'ai pas encore recherché.

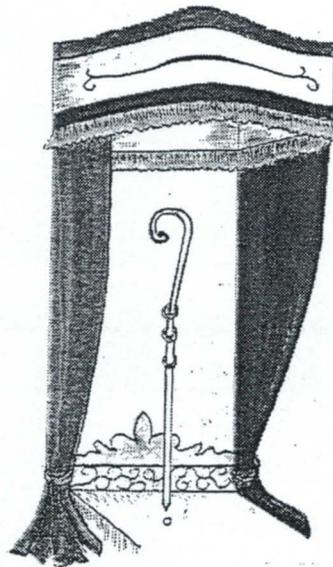
Michel HENRY

MÉMOIRES DES PAYS D'OC

Gérard DESSOLLE

Paul-Benoît BARTHE
le solitaire
(1739 – 1809)

UN PRÊTRE TOULOUSAIN,
ÉVÊQUE DU GERS
PENDANT LA RÉVOLUTION



ASSOCIATION
Les Amis des Archives
de la Haute-Garonne

L'époque révolutionnaire mit à l'épreuve jusqu'à l'extrême les relations entre l'Église et l'État. Rares sont les hommes politiques et dignitaires religieux qui ont construit leur vie sur les relations nouvelles entre la Révolution et la Religion.

P.-B. BARTHE fut l'un d'entre eux, membre de l'Église avant, pendant et après la tourmente, ne renonçant jamais à la foi à laquelle il avait adhéré et à la Constitution Civile du Clergé dont il sera un loyal défenseur. Au sein du petit nombre d'évêques constitutionnels, P.-B. BARTHE tient une place originale, car il demeure profondément attaché à ses engagements de jeunesse et à ses convictions politiques de l'âge mûr.

Dans la biographie qu'il consacre à cet évêque, Gérard Desolle nous conduit sur les chemins d'une vie consacrée à la réforme de l'Église en une période difficile de son histoire en France. Il connaît bien cette Église. Homme de terrain, il nous fait bénéficier de son expérience pastorale en portant un regard parfois amusé sur les structures ecclésiales et les habitudes ecclésiastiques. Dans ses communications historiques et ses biographies, il aime scruter les détails avec précision et concision. Ayant assumé la responsabilité de la Commission d'Art sacré et de celle du Tourisme dans son diocèse, il a acquis une vision de l'histoire qui transforme une période pleine de contradictions et d'incohérences en une aventure passionnante. Il nous apprend à regarder les détails d'une existence pour en comprendre l'unité, comme un géologue étudie la composition d'une roche pour retracer l'histoire de la planète : tout indice est à prendre en compte !

*Un livre de 300 pages, dos carré, couverture en quadrichromie,
plusieurs illustrations en noir et couleur*

✂ -----
BON DE COMMANDE

à retourner à

l'Association des Amis des Archives de la H.-G.
14, bd Griffoul-Dorval - 31400 Toulouse

Nom

Adresse

Commande exemplaire(s) de l'ouvrage
Paul-Benoît BARTHE le Solitaire
au prix de 95 F l'exemplaire + 30 F de frais d'envoi
Ci-joint chèque de F
à l'ordre de l'Association des Amis des Archives